



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 18 avril 2024 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoqué le 14 mars 2024 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de Madame Sandrine DETURCHE, Maire.

Présents : Sandrine DETURCHE, Lionel DUJOUX, Julie ROULLARD-NOUGARET, Céline DETURCHE, Hakim GHEMMOUR, Ana Maria MARTIN GRILLET, Thierry ROULLARD, Joël DEMIERRE, Muriel ARTIQUE.

Absents : Johann MATHIEU, Martine DONNA, Marie-Bernadette BASTARD MADER, Christelle PORTIER, Christelle BOUDAMOUZ, Claudia SIEBECKER.

Martine DONNA a donné procuration à Sandrine DETURCHE
Marie-Bernadette BASTARD MADER a donné procuration à Céline DETURCHE
Christelle PORTIER a donné procuration à Muriel ARTIQUE
Christelle BOUDAMOUZ a donné procuration à Julie ROULLARD-NOUGARET

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 9
Nombre de Votants : 13 (dont 4 procurations)

Secrétaire de séance : Lionel DUJOUX

N° 2024-13 : MARCHE DE TRAVAUX PORTANT SUR L'AMENAGEMENT ET LA SECURISATION DE LA ROUTE DE BALLAISON (RD 225) SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MASSONGY – ATTRIBUTION DU MARCHE

Vu le code de la commande publique

Vu la délibération n° 2020-023 portant délégation du conseil municipal au maire, et notamment son point 4 qui autorise Madame le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation et l'exécution et règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération DEL-2023-25 en date du 25 mai 2023 portant sur les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Ballaison RD 225 sur la commune de Massongy – Convention constitutive de groupement de commande entre Thonon-Agglomération et la Commune de Massongy,

Vu la délibération de Thonon – Agglomération en date du 25 avril 2023 Portant sur le Marché de travaux pour l'aménagement et la sécurisation de la route de Ballaison à Massongy – Constitution d'un groupement de commande,

Considérant la consultation en procédure adaptée publiée le 30 janvier 2024 sur la plateforme MP74 ainsi que la date de remise des offres fixée le 06/03/2024 à 17h00

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 5 avril 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

AUTORISE Madame le maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 1 : terrassement / VRD

Attribution à l'entreprise COLAS, Etablissement THONON-LES-BAINS, situé Z.I. 43, rue des Entreprises – CS 70249 – 74 550 PERRIGNIER, Numéro de SIRET 329 338 883 04528 pour un montant total de 1 202 380.38 euros HT

- Commune de Massongy : 1 012 163.30 HT
- Thonon Agglomération : 190 217.08 HT

Lot 2 : Revêtements / Signalisation :

Attribution à l'entreprise EUROVIA ALPES SAS, 80 route des Ecoles – Brassily – 74 330 POSY, numéro de SIRET 433 888 674 000 44 pour un montant total de 499 817.10 euros HT

- Commune de Massongy : 430 627.80 euros HT,
- Thonon agglomération : 69 189.30 euros HT

Certifié exact
Le secrétaire de Séance
Lionel DUJOUX



Massongy, le 22 avril 2024

Le Maire,
Sandrine DETURCHE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.